ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 16 546 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE l'Assemblée nationale a adopté une loi pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), au moins la moitié des employés au salaire minimum dépendent de leur emploi pour vivre, travaillent à temps plein et ne sont pas aux études;

CONSIDÉRANT QUE de ces personnes, la majorité est de sexe féminin, a plus de 25 ans et possède un diplôme d'études postsecondaires;

CONSIDÉRANT QUE, selon l'IRIS, il faut un salaire de 15,38 $ de l'heure pour une personne seule vivant à Montréal et de 15 $ de l'heure à Québec, afin qu'elle vive de manière décente, tout en se donnant la possibilité d'accéder éventuellement à une meilleure situation économique;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'augmenter le salaire minimum à 15 $ de l'heure dès maintenant, et de l'indexer automatiquement au coût de la vie, pour tous les travailleuses et travailleurs du Québec, peu importe leur statut migratoire, leur horaire, leur lieu de résidence ou leur type d'emploi.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Manon Massé
Députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques

15 novembre 2016
Date de signature de l'extrait